



# PLEIN PHARE Spécial élections CSE



## La CGT s'adresse à tout le personnel.

Les élections professionnelles auront lieu prochainement **du mardi 6 novembre à 9 heures au jeudi 8 novembre à 15 heures** par vote électronique.

Nous sommes en période de campagne électorale, c'est le moment où chaque syndicat essaye de convaincre les salariés de ses choix, de ses orientations et surtout de son travail accompli.

Nous allons développer toutes les raisons qu'il y a de voter pour la liste CGT.

**Rappel :** Les délégués ont pour mission de présenter à l'employeur toutes les réclamations des salariés, qu'elles soient collectives ou individuelles, qu'il s'agisse de salaires, de protection sociale, d'hygiène, de sécurité et de conditions de travail.

## NOTRE BILAN 2014-2018

En réunion avec la direction, nous avons posé **plusieurs centaines de questions, dans toutes les instances**, tant sur les salaires, que sur les coefficients, sur la demi-heure de repas payée, sur l'amélioration des conditions de travail, sur les pauses, le harcèlement, les transports, etc... Nous avons tout mis en œuvre pour faire respecter les textes de lois dès lors que la direction les enfreignait...



### Rappels systématiques à la direction :

- Les erreurs sur **les fiches de paie** (s'il y en a).
- Adaptation des postes de travail aux **salariés esquinés ou de retour d'arrêt maladie**.
- L'arrêt du recours au travail précaire à outrance.
- Les embauches **en CDI** pour améliorer les conditions de travail.
- L'arrêt de la discrimination **entre femmes et hommes** et l'égalité paritaire.
- Dénonciation des **sanctions, intimidations, avertissements...**
- Entretien des douches et toilettes.
- Jours de congés supplémentaires** pour enfants malades, pour la rentrée scolaire, etc.
- Rappel à la direction des mesures à prendre en cas de **canicule en été et de grand froid en hiver**.

Les délégués CGT interviennent quotidiennement dans les ateliers afin de régler les problèmes que les salariés rencontrent à leur poste de travail.



Après chaque réunion avec la direction, **la CGT en toute transparence informe l'ensemble des salariés** par voie d'affichage ou par tract selon le cas.

Afin de mieux vous informer, la CGT met à la disposition des salariés un présentoir devant son local et diffuse les informations sur **l'actualité sociale, législative...** tenue à jour et largement diffusée dans l'usine.

### A titre d'exemple :

- **Informers les salariés de leurs droits.**
- **Interventions auprès des gérants à la demande du salarié.**
- **Conseil et assistance de la CGT auprès des salariés sur leur demande pour causes diverses.**

### La CGT revendique en permanence :

- Une augmentation générale de 100€ pour tous.
- La réévaluation des coefficients tous les 5 ans.
- L'embauche nécessaire en CDI.
- L'augmentation de la prime de vacances à 500€.
- Le paiement des retards bus pour le personnel sortant de l'usine.
- Le calcul de la prime d'ancienneté sur le salaire réel et non sur le minima et au-delà de la limite fixée à 15 ans d'ancienneté.
- L'attribution pour les salariés de journée de la prime de transport et sa réévaluation pour tous.

**Sans opposition des salariés, la direction continuera de pratiquer la politique de l'autruche ignorant délibérément les demandes légitimes des salariés.**

La direction de PPS veut des salariés à sa botte afin d'imposer sa politique globale de flexibilité. Que ce soit en terme d'emploi avec la perte de centaines de CDI, en terme de rythme de travail avec une flexibilité totale du temps de travail en équipes / nuit / SD/ hrs supp ou encore en terme d'augmentation de salaire au pourcentage / mérite creusant encore plus les écarts entre les bas et les hauts salaires.

La direction dans sa cupidité sans limite tente régulièrement de revoir à la baisse nos acquis comme par exemple les horaires de travail qui ont été attaqués afin d'imposer un 3X8 inversé pour tous.



Face au mécontentement des salariés, pour l'instant, elle a été contrainte de reculer mais une première étape a quand même été franchie avec la mise en place de permanents de nuit dit au « volontariat ».

Par contre, les collègues de la maintenance se sont vus imposés, par la direction, un nouveau cycle de travail de 5 semaines de nuits consécutives puis 10 semaines en 2X8 et ainsi de suite. La direction prétend que les salariés étaient tous volontaires mais la réalité est tout autre, **« volontaires à l'insu de leur plein gré » !!!**



L'objectif final de la direction est de revoir les cycles de travail afin de pouvoir utiliser les salariés comme bon lui semble. Elle reviendra à la charge le moment venu, c'est sûr.

Salariés de Punch, lors de ces élections nous allons nous prononcer et pour cela nous aurons le choix entre :

❖ **Suivre un syndicat revendicatif qui défend vos droits et vos intérêts, la CGT**

OU

○ **Subir la politique du patron qui ne cherche qu'à augmenter ses profits.**

**DE QUEL SYNDICALISME AVONS NOUS BESOIN ?  
SALARIES, LE CHOIX VOUS APPARTIENT !!!**

## Les candidats CGT, qui sont-ils ?



La CGT présente 22 candidats dans le 1<sup>er</sup> collège « ouvriers/employés » dont 2 femmes comme la nouvelle loi sur la représentativité le prévoit. Nous présentons un candidat au 2<sup>ème</sup> collège « techniciens et assimilés », malheureusement pour le collège « cadres » nous n'avons pu présenter de candidat.

Ces candidats travaillent tous les jours à vos côtés dans les ateliers. Ils défendent la condition ouvrière et salariale comme pour notre candidat « techniciens et assimilés », qui a le courage d'affronter la direction pour défendre les droits de tous.

**C'est le choix de combattre l'injustice.**

## Les interventions de la CGT ayant abouties ces dernières années :

**Le 1/10<sup>ème</sup> congés payés.** En 2017, la CGT est intervenue auprès de l'inspection du travail concernant le paiement à minima du 1/10<sup>ème</sup> congés payés. Suite à cela, la direction a dû régulariser la situation à plusieurs centaines de salariés et procéder à un rappel de ce 1/10<sup>ème</sup> congés payés sur les trois dernières années. Les montants perçus par les salariés allaient **jusqu'à 500 euros pour certains** ce qui n'est pas négligeable. **En ce qui concerne cette année, l'indemnité des 1/10<sup>ème</sup> congés payés, pour les ayants droits, se fait automatiquement.** A voir sur vos fiches de paie... Pour plus de renseignement contactez un élu CGT.

**Les repos employeur aux salariés.** Notre intervention auprès de l'inspection du travail, a permis aux salariés de régulariser les repos employeur qui les avaient acquis mais n'avaient pas pu en bénéficier le jour de leur planification du fait de leur absence. En effet si un salarié était absent pour maladie ou accident de travail ce jour-là, cette journée était perdue. **Grâce à notre intervention, plusieurs collègues se sont vus payer ces jours « volés ».**

**Reliquat d'heures de repos salariés et employeur.** Notre intervention récente en réunion des DP et directement auprès de la responsable du personnel, Mme Julie Benoit, a permis aux salariés ayant quitté l'entreprise pour diverses raisons (départs à la retraite, licenciements, démissions ou autres...) **de percevoir un rappel pécunier.** En effet lors de ces cessations de contrat de travail, le reliquat d'heures de repos salarié et employeur ne totalisant pas une journée complète, c'est-à-dire inférieur à 7 heures 10, n'était pas payé au salarié.

**Paiement jours fériés.** Notre intervention, suite au mécontentement des salariés, a permis le paiement des heures de travail des jours fériés à **200%** au lieu des **150%** que la direction donnait habituellement.

**Congé supplémentaire du samedi 14 juillet.** Notre intervention va permettre pour cette année, l'octroi d'un jour de congé supplémentaire en récupération du samedi 14 juillet (jour férié) pour plusieurs salariés dont la période de Congés Payés englobait ce samedi férié. A contrôler sur les fiches de paies.

**Rappel participation 2012.** Avant la reprise par Dumarey en 2013, la direction GM avait stocké plusieurs milliers de transmissions qui n'avaient pas été facturées à ce moment-là. Dans cette affaire, la CGT a rappelé systématiquement que PPS/GM devait aux salariés la participation pour l'exercice 2012 parce que c'est la loi. Cette année, nous avons eu droit à un rattrapage de **400€ bruts**. Certes, c'est une petite somme d'argent mais si la direction avait respecté la loi en temps et en heure, nous aurions dû en avoir beaucoup plus. Par contre, l'état a perçu **1,9 million d'euros** sous forme de redressement fiscal.

Conclusion, **1,9 million d'euros** (à se partager) sont passés sous notre nez avec la bénédiction de la direction.

**Avis toujours favorable au CE.** La CGT a toujours donné un avis favorable lorsqu'il fallait augmenter la valeur du bon d'achat, des chèques vacances, des classes vertes... **Nous avons toujours œuvré à élargir le champ des activités sociales en faveur des salariés.**

**Assistance et démarche juridique.** Sanctions, licenciements, nous avons accompagné plusieurs dizaines de salariés auprès de la direction. Pour certains, nous avons pu éviter le pire mais pour d'autres malheureusement ce fût le licenciement.

Par contre, pour tous les salariés licenciés qui ont décidé d'aller en justice, la CGT les a accompagnés dans leur démarche au conseil des Prud'hommes de Strasbourg afin qu'ils obtiennent gain de cause.

**Ils ont tous gagnés des dizaines de milliers d'euros.**

**Tribunal administratif.** Dans le règlement intérieur, la direction a été contrainte de retirer la clause « tolérance zéro alcool » sur décision de la Cour d'Appel de Nancy. Cette décision fait suite à l'intervention de l'inspection du travail qui a dénoncé la surenchère de la direction PUNCH par rapport à la loi en vigueur. Dans cette affaire, seule la CGT a suivi l'inspection du travail parce que dans le même temps, par des pratiques irrégulières, la direction s'est servie de cette clause pour licencier plusieurs de nos collègues de travail.



**Salariés du 1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> collège, voter CGT sera déterminant et indispensable pour ne pas avoir à le regretter pour les 4 prochaines années !**

**Mobilisez-vous !**

**Rejoignez-nous !**

**VOTONS CGT  
DES LE 1<sup>er</sup> TOUR !**